

HEC MONTRÉAL

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



2018-2020

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	3
2. Définition	3
3. Portée du plan d'action.....	4
4. Périmètre d'application.....	4
5. Principes directeurs.....	4
6. Objectifs du plan d'action	5
7. Composantes du plan d'action	6
Liste des cibles	7
Cibles détaillées	8
Cibles 1.....	8
Cibles 2.....	9
Cibles 3.....	10
Cibles 4.....	11
Cibles 5.....	12
Cibles 6.....	13
Cibles 7.....	14
Cibles 8.....	15
Cibles 9.....	16
Cibles 10.....	17
Cibles 11.....	18
Cibles 12.....	19
Cibles 13.....	20
Cibles 14.....	21
Cibles 15.....	22

1. PRÉAMBULE

Les institutions d'enseignement, tout comme les organismes d'accréditation internationaux, sont engagés sur la voie du développement durable en intégrant le concept d'amélioration continue en durabilité à l'ensemble des activités universitaires. Depuis l'adoption de sa politique de développement durable en 2013, HEC Montréal a entrepris de nombreuses initiatives afin d'améliorer l'expérience étudiante, encourager la recherche et promouvoir les initiatives en développement durable (DD).

HEC Montréal est engagée plus que jamais sur la voie du développement durable et désire se fixer des cibles ambitieuses à l'aide d'un plan d'action réaliste couvrant une vaste gamme d'enjeux afin de répondre aux normes et aux attentes les plus élevées.

Le plan d'action proposé dans les pages qui suivent est le résultat d'un travail collaboratif entre la Direction du développement durable et la Direction des infrastructures. Ce plan d'action est l'un des éléments associés à la mise en œuvre de la politique de développement durable de HEC Montréal.

Il définit les actions et les cibles qui sont prioritaires afin de répondre non seulement à la politique de développement durable, mais aussi de façon plus large à certains objectifs, tel que ceux fixés par les programmes d'accréditation EQUIS et AACSB et l'obtention de la certification STARS.

2. DÉFINITIONS

Le programme de certification **STARS®** (Sustainability Tracking, Assessment & Rating System™) a été développé par l'AASHE (The Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education) afin de définir les meilleures pratiques en développement durable à implanter au sein des institutions d'enseignement supérieur. Ce programme de certification reconnaît les efforts faits en durabilité. De plus, il intègre les autres certifications spécifiques à certains domaines d'activité (LEED, ICI on Recycle, LEAF, BOMA Best) et permet d'attribuer une note aux universités participantes afin qu'elles puissent comparer leur niveau de progrès en développement durable.

L'**AACSB** (the Association to Advance Collegiate Schools of Business) est une association ayant pour mission de favoriser l'engagement, d'accroître l'innovation et d'amplifier l'impact des programmes d'étude des institutions d'enseignement des affaires. L'AACSB offre une accréditation de renommée internationale aux universités, dont HEC Montréal. Parmi les conditions liées à l'accréditation, l'AACSB exige que les institutions fassent des efforts soutenus pour l'intégration et la diversité culturelle parmi les étudiants et le personnel. L'AACSB exige aussi que les institutions démontrent de façon claire comment elles s'engagent par rapport aux enjeux présents et émergents liés à la responsabilité sociale des entreprises.

L'accréditation **EQUIS** (European Quality Improvement System), délivré par l'EFMD (European Federation of Management Development), reconnaît l'excellence des institutions d'enseignement des affaires en fonction de 10 critères. L'un de ceux-ci concerne l'éthique, la responsabilité d'entreprise et la durabilité. Ce critère exige, entre autres, que les institutions d'enseignement intègrent les concepts de durabilité dans leur stratégie, leurs activités d'enseignement et de

recherche, leur gouvernance et leur implication communautaire. L'accréditation EQUIS exige, entre autres, que les institutions produisent un compte rendu tous les cinq (5) ans de leurs activités en lien avec le développement durable.

3. PORTÉE DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action concerne l'ensemble de la communauté universitaire de HEC Montréal et constitue un cadre de référence afin d'encourager tous ses membres à poser les gestes nécessaires au développement durable de l'École. Bien que les objectifs soient non-contraignants, leur atteinte permettra de s'assurer que HEC Montréal respecte ses engagements stratégiques. Les objectifs doivent être compris en tout respect de la liberté académique.

Le plan d'action est développé par la Direction du développement durable (DDD), qui veillera à publier une mise à jour annuelle. Le plan d'action et les mises à jour sont approuvés et mis en œuvre par le comité de direction en collaboration avec la DDD, en respectant les recommandations de celle-ci.

4. PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Le plan d'action en développement durable de HEC Montréal s'applique à toutes ses activités et à celles de sa communauté universitaire.

Communauté universitaire de HEC Montréal

La communauté universitaire de HEC Montréal est composée de son conseil d'administration, de son personnel et de ses étudiants.

Activités menées par HEC Montréal et sa communauté universitaire

Sont considérées comme des activités menées par HEC Montréal et sa communauté universitaire : l'enseignement, la recherche, la formation, la gestion de l'établissement, la gestion de son personnel ainsi que les activités menées par ses étudiants.

5. PRINCIPES DIRECTEURS

Le plan d'action en développement durable de HEC Montréal s'appuie sur les principes directeurs suivants :

Poursuivre des objectifs qui sont réalistes, atteignables et pertinents à la mission de l'École

Les objectifs du plan d'action doivent être établis et révisés lorsque cela est nécessaire afin de s'assurer qu'il soit possible de les atteindre en utilisant les ressources disponibles sans que cela ne porte préjudice à la mission de l'École et ses politiques.

Adopter les meilleures pratiques en développement durable

Le développement durable fait appel à un très large éventail de spécialisations et de sciences, et peut être appliqué de façon différente en fonction du contexte propre à chaque organisation. HEC Montréal doit donc s'assurer de mettre en œuvre les meilleures pratiques reconnues en développement durable en lien avec son contexte, sa mission et ses activités. Les meilleures pratiques doivent être définies, entre autres, en s'inspirant de l'objectif #4.7 en développement durable des Nations Unies :

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

SOURCE http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/69/L.85

Respecter les engagements stratégiques de l'école

Le plan en développement durable est un élément découlant de la politique de développement durable. Il vise donc à atteindre les objectifs de cette politique, mais aussi les autres objectifs stratégiques de l'école, tels que le maintien des accréditations EQUIS et AACSB, ainsi que l'obtention de la certification STARS.

Créer des synergies dans la communauté universitaire

Le développement durable concerne l'ensemble de la communauté universitaire de HEC Montréal, et ne connaît aucune frontière entre les personnes, que celles-ci soient des administrateurs, du personnel ou des étudiants. Le succès du plan d'action passe par la capacité de l'ensemble de la communauté à en comprendre les fondements, les objectifs et les impacts, afin de travailler conjointement à l'atteinte des cibles.

Partager l'information liée au développement durable

L'un des aspects fondamentaux du développement durable est que celui-ci n'est pas une stratégie pour se démarquer des autres organisations, mais plutôt un engagement qui vise à bonifier la participation de chaque personne et organisation à la vie civile. Conséquemment, le savoir créé dans le cadre du plan d'action doit être partagé de façon transparente et complète avec l'ensemble de la société grâce à un rapport annuel.

6. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

En élaborant ce plan d'action, HEC Montréal souhaite :

- Répondre à l'énoncé 7.1.2 de sa politique, à savoir la production d'un plan d'action contenant des cibles concrètes et des échéanciers établis par les responsables d'activités.
- Répondre de façon proactive aux exigences et aux engagements de HEC Montréal en regard des accréditations EQUIS et AACSB.
- Obtenir une certification STARS OR, reconnaissant la proactivité et l'engagement profond de la communauté universitaire de HEC Montréal envers le développement durable.

- Poursuivre l'objectif #4.7 en développement durable des Nations Unies, mentionné au point 5 (page 5);
- Améliorer la réputation de HEC Montréal auprès de la communauté universitaire de l'École, la communauté universitaire en général, les instances gouvernementales et la société civile.
- Développer et récolter en continu les informations, données et indicateurs stratégiques en développement durable.
- Produire un rapport annuel en développement durable faisant la synthèse de toutes les actions, indicateurs et projets en durabilité réalisés en cours d'année afin de compléter la reddition de compte de l'École auprès de ses parties prenantes.

7. COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action en développement durable est composé de cibles décrites dans les pages suivantes. Ces cibles sont basées sur les meilleures pratiques s'appliquant à une organisation telle que HEC Montréal.

Les cibles sont choisies en fonction des objectifs du plan d'action, de leur pertinence stratégique et de leur ratio effort-impact. Les cibles sont regroupées sous 15 catégories représentant les thèmes de la certification STARS. Le choix des cibles doit aussi couvrir les éléments requis par le chapitre 9 de l'accréditation EQUIS et la section 1 (C) de l'accréditation AACSB.

Chaque cible doit être prise en charge par une unité responsable et inclure un échéancier. Il est de la responsabilité de chacune de ces unités de mettre en place les mesures nécessaires à l'atteinte des cibles qui lui ont été assignées. Les unités responsables doivent aussi aviser la direction du développement durable lorsque l'énoncé ou les éléments d'une cible sont modifiés.

- La direction du développement durable doit soumettre au comité de direction, une fois par année, un compte rendu de l'avancement des cibles, ainsi qu'un sommaire des ajouts et des modifications.

LISTE DES CIBLES

CIBLE	ÉNONCÉ
Cible 1	Établir des objectifs d'apprentissage universels en développement durable pour la majorité des programmes d'étude.
Cible 2	Évaluer les connaissances et la culture en développement durable de la communauté universitaire de HEC Montréal.
Cible 3	Développer des programmes de soutien et d'incitatifs pour la création de cours spécifiquement axés sur le développement durable.
Cible 4	Implanter un programme institutionnel de pair-à-pair et des activités d'intégration en développement durable pour les étudiants.
Cible 5	Implanter un programme institutionnel de pair-à-pair en développement durable pour le personnel.
Cible 6	Développer un programme de formation professionnelle en développement durable.
Cible 7	Promouvoir l'engagement bénévole.
Cible 8	Surveiller et réduire les gaz à effet de serre générés ainsi que la consommation d'énergie et d'eau des édifices.
Cible 9	Obtenir la certification BOMA BEST pour l'édifice Decelles et LEED pour l'édifice du Centre-Ville.
Cible 10	Améliorer le programme alimentaire durable.
Cible 11	Développer une politique d'approvisionnement durable.
Cible 12	Développer et mettre à niveau la stratégie de transport de HEC Montréal.
Cible 13	Augmenter le taux de détournement des matières résiduelles (domestique et CRD) et obtenir la certification ICI on Recycle - Niveau 3.
Cible 14	Mettre en place un comité, une politique et un programme en diversité et équité.
Cible 15	Développer une politique de gestion des fonds de dotation basée sur les meilleures pratiques en investissement responsable.

CIBLES DÉTAILLÉES

CONNAISSANCE ET ENSEIGNEMENT

Cible 1 — Établir des objectifs d'apprentissage universels en développement durable pour la majorité des programmes d'étude.

S'assurer que tous les programmes réguliers de HEC Montréal incluent un volet lié au thème du développement durable parmi leurs objectifs d'apprentissage (exclusion : École des dirigeants et formation continue).

Livrables :

À partir de la mission de l'École, intégrer la notion de « services à la communauté » dans les objectifs d'apprentissage des programmes principaux de 1^{er} et 2^e cycle de HEC Montréal en mentionnant clairement et sans équivoque que les étudiants formés à l'École seront sensibilisés et outillés pour faire face aux enjeux collectifs modernes dans une perspective de développement durable.

MISSION DE HEC MONTRÉAL

« Francophone, ancrée dans la collectivité, ouverte sur le monde, HEC Montréal, établissement universitaire de calibre international en gestion, contribue à l'essor de la société en exerçant son leadership dans l'ensemble de ses champs d'activité : enseignement à tous les cycles, recherche et services à la collectivité. »

BROCHURE INSTITUTIONNELLE

Selon son directeur, Michel Patry, *« les organisations peuvent compter sur HEC Montréal pour former des leaders éclairés, rompus aux grands enjeux d'un monde en perpétuelle transformation. L'École encourage l'audace, la créativité, l'entrepreneuriat, mais elle inculque tout autant la responsabilité, l'intégrité et l'engagement. À l'heure où nos sociétés doivent concilier croissance économique et protection de l'environnement, conjuguer création de richesse, éthique et justice sociale, l'avenir appartient à ceux qui sauront trouver des solutions aux grands défis planétaires qui envisageront ces enjeux comme des leviers de développement et de progrès qui verront dans le monde d'aujourd'hui ce qu'il pourrait être demain ».*

Fondements :

STARS – AC2 – Learning Outcomes

EQUIS – Chapter 9 (Criteria); “Provide a short summary describing the School's integration of ethics, responsibility and sustainability into its educational offerings.”

Objectifs en développement durable des Nations Unies 2015 ; Objectifs 4 — Éducation :

Objectif 4,7 (voir page 3 du document)

Responsables :

Direction des études de HEC Montréal

Échéancier :

Automne 2018

CONNAISSANCE ET ENSEIGNEMENT

Cible 2 — Évaluer les connaissances et la culture en développement durable de la communauté universitaire de HEC Montréal.

Évaluer de façon continue les connaissances et la culture en développement durable de la communauté universitaire de HEC Montréal, incluant les étudiants, le personnel et les administrateurs, afin de cerner les forces, les lacunes, les améliorations et les tendances. L'évaluation continue est un outil indispensable pour mesurer le succès des initiatives en développement durable en lien avec la mission de l'école et ses engagements.

Livrables :

- Offrir aux étudiants nouvellement inscrits la possibilité de participer au SULITEST et évaluer la possibilité d'ajouter une mention au relevé de note de ceux qui l'auront complété.
- Offrir aux étudiants terminant leurs études la possibilité de remplir le SULITEST afin d'évaluer l'amélioration de leurs connaissances en DD après leur passage à HEC Montréal.
- Développer, en collaboration avec la direction des affaires professorales (équipe de recherche institutionnelle), un questionnaire visant à évaluer les connaissances et la culture en développement durable, basé sur le programme STARS et les éléments associés des accréditations EQUIS et AACSB. Intégrer au questionnaire des questions permettant de connaître l'implication bénévole et les habitudes de transport de la communauté universitaire de HEC Montréal.
- Offrir à l'ensemble de la communauté universitaire de HEC Montréal la possibilité de remplir le questionnaire via une campagne de communication et de sensibilisation. S'assurer de faire la distinction entre les étudiants débutants leur parcours et ceux le complétant, ainsi que le statut professionnel (professeurs ou employés) afin de pouvoir évaluer l'apport des programmes d'étude et des initiatives de HEC Montréal.
- Produire un rapport annuel de l'état des connaissances et de la culture en développement durable de la communauté universitaire de HEC Montréal et le rendre public via le rapport annuel de développement durable.

Fondements :

- STARS – AC6 – Sustainability Literacy Assessment
- STARS – EN6 – Assessing Sustainability Culture
- STARS – EN13 – Community Service
- STARS – OP16 – Student Commute Modal Split
- STARS – OP17 – Employee Commute Modal Split
- EQUIS – Chapter 9 (Criteria); “List de School’s Formal commitments to ethics, responsibility and sustainability.”
- EQUIS – Chapter 9 (Criteria); “Describe the School’s overall contribution to the local and global communities in the area of ethics, responsibility and sustainability and its role in serving as a catalyst for fostering the responsible and sustainable development of business and society. .”
- EQUIS – Chapter 9 (Criteria); “Describe the role of the School in community outreach and public service.”
- Objectifs en développement durable des Nations Unies ; Objectifs 4 (4,7) — Éducation

Responsables :

Direction du développement durable

Échéancier :

31 avril 2019

CONNAISSANCE ET ENSEIGNEMENT

Cible 3 — Développer des programmes de soutien et d'incitatifs pour la création de cours spécifiquement axés sur le développement durable.

Créer un programme de soutien pour la création de cours spécifiquement axés sur le développement durable.

Livrables :

Développer un guide synthèse, à partir de la littérature existante, définissant ce qu'est l'enseignement du développement durable et établir des balises pour déterminer quels cours peuvent être considérés comme axés sur le DD, intégrant le DD ou n'intégrant pas le DD.

Développer une méthode d'analyse des cours intégrant le concept de DD à partir du formulaire de création de cours, et le faire valider par la communauté d'enseignement.

Définir un cadre, des balises et des paramètres en utilisant la création de la maîtrise en management comme point de départ pour une réflexion approfondie, afin d'aider les professeurs désirant créer un cours axé sur les thèmes du développement durable à obtenir des ressources, du soutien et de l'encadrement pour ancrer leurs efforts dans une démarche globale.

Construire un outil d'identification des cours en DD qui pourrait être diffusé sur le site de la DDD et du Pôle Idéos afin d'en faire la promotion auprès des étudiants, améliorer l'offre et encourager les professeurs à développer des cours en DD.

Fondements :

STARS – AC7 – Incentives for Developing Courses

EQUIS – Chapter 9 (Criteria); “Provide a short summary describing the School’s integration of ethics, responsibility and sustainability into its research and development activities.”

Responsables :

Direction du développement durable

Échéancier :

Septembre 2019

ENGAGEMENT SUR LE CAMPUS

Cible 4 — Implanter un programme institutionnel de pair-à-pair et des activités d'intégration en développement durable pour les étudiants.

Créer un programme de pair-à-pair en développement durable encadré et supporté par l'École, et ajouter aux séances d'accueil et aux activités de la rentrée de tous les programmes un pan lié au développement durable.

Livrables :

Créer une escouade « durabilité », qui ferait la promotion des activités, programmes et initiatives liés au développement durable dans l'École en utilisant le modèle des escouades étudiantes développé par le SAE.

Mettre en place une programmation d'accueil développée et supportée par l'École (SAE et DDD), en collaboration avec les associations étudiantes, couvrant entre autres les activités d'accueil pour les nouveaux étudiants afin de les sensibiliser aux aspects sociaux et environnementaux de leur nouveau milieu d'étude.

Former les membres de l'escouade afin de pouvoir supporter les étudiants et les associations sur les sujets liés au DD, la gouvernance, la diversité, l'équité, l'égalité et l'identité sexuelle.

Assurer une présence des escouades DD lors des activités d'accueil et des cocktails de réseautage déjà planifiés. Adapter la présence des escouades aux différentes activités et périodes d'accueil des étudiants des programmes autre que le B.A.A. (Certificats et les programmes de deuxième cycle).

Tenir une séance de formation/information suite à la rentrée pour aborder les thèmes de la durabilité et de l'éthique avec les étudiants du B.A.A., en collaboration avec le Comité sports et loisirs de l'AEHEC.

Fondements :

STARS – EN1 – Student Educators Program
STARS – EN2 — Student Orientation

Responsables :

Direction du développement durable
Service aux Étudiants (SAE)

Échéancier :

Septembre 2018

ENGAGEMENT SUR LE CAMPUS

Cible 5 — Implanter un programme institutionnel de pair-à-pair en développement durable pour le personnel.

Créer et gérer un programme de pair-à-pair pour le personnel afin de les sensibiliser et de faire la promotion des initiatives, événements et activités axés sur le développement durable.

Livrables :

De concert avec les membres du Conseil du développement durable, assigner à chaque direction, service et département de l'École un représentant en développement durable. Celui-ci fera la promotion des activités, programmes et initiatives et le lien entre le personnel et la direction du développement durable afin de répondre aux questions de la communauté et proposer de nouvelles initiatives.

Fondements :

STARS – EN7 — Employee Educators Program

Responsables :

Direction du développement durable

Échéancier :

Janvier 2019

ENGAGEMENT SUR LE CAMPUS

Cible 6 — Développer un programme de formation professionnelle en développement durable.

Créer et gérer un programme de pair-à-pair pour le personnel afin de sensibiliser et faire la promotion des initiatives, événements et activités axés sur le développement durable.

Livrables :

Ajouter des formations sur le thème du développement durable pour les nouveaux membres du personnel. Utiliser la plateforme Edulib afin d'assurer l'accès et la flexibilité du programme de formation.

Développer des formations et des événements éducatifs annuels pour l'ensemble du personnel sur les thèmes suivants :

- ⇒ Développement durable général
- ⇒ Diversité et équité (voir la cible 14)
- ⇒ Intégration du concept de développement durable dans l'offre de cours (les thèmes, outils et techniques pouvant être intégrés à un cours pour suivre la mission de l'École et les objectifs d'apprentissage des programmes)

Viser un taux de formation annuel de 25% du personnel et 100% des nouveaux employés.

Fondements :

STARS – EN8 — Employee Orientation

STARS – EN9 – Staff Professional Development

EQUIS – Chapter 9 (Criteria); “What is the School policy for faculty and staff involvement in ethics, responsibility and sustainability?”

Responsables :

Direction du développement durable

Direction des ressources humaines

Échéancier :

Décembre 2018

Cible 7 — Promouvoir l'engagement bénévole.

Promouvoir l'engagement bénévole pour les étudiants et le personnel et mettre en place des indicateurs permettant de suivre l'impact sur la communauté.

Livrables :

Selon les données produites par le sondage sur la durabilité (Cible 2), dresser un bilan de l'implication bénévole sur le campus et à l'extérieur du campus de la communauté universitaire. En fonction des résultats de ce bilan, évaluer si les politiques actuelles encourageant le bénévolat sont efficaces et y apporter des améliorations au besoin.

Produire un indicateur de performance basé sur le pourcentage d'implication bénévole du personnel et des étudiants selon deux critères : pourcentage de personnes faisant du bénévolat et nombre d'heure de bénévolat annuel moyen.

Décomposer l'indicateur en fonction du type d'implication : bénévolat universitaire (ex. activités et associations), professionnel (association professionnel, philanthropique, CA, consultation publique etc.) et social (organisme communautaire, soutien aux minorités, etc.)

Fondements :

STARS – EN13 – Community Service

EQUIS – Chapter 9 (Criteria); “Describe the role of the School in community outreach and public service.”

AACSB – Section 1 (C); « Demonstrate that the school addresses current and emerging corporate social responsibility issues through its own activities, through collaborations with other units within its institution, and/or through partnerships with external constituencies. »

Responsables :

Direction du développement durable

Direction des affaires professorales (équipe de recherche institutionnelle)

Échéancier :

Décembre 2018

ÉNERGIE, EAU, AIR ET CLIMAT

Cible 8 – Surveiller et réduire les gaz à effet de serre générés ainsi que la consommation d'énergie et d'eau des édifices.

Améliorer l'utilisation des ressources naturelles nécessaires au fonctionnement de l'École en connaissant avec précision leur utilisation et en recherchant des méthodes de gestion et des solutions technologiques permettant de réduire leur utilisation par l'École.

Livrables :

Énergie : Réduction de la consommation unitaire (GJ/m²) de 15 % sous le niveau de 2012 d'ici à l'année 2030

Eau : Réduire la consommation d'eau totale du campus de 15 % sous le niveau de 2017 d'ici à l'année 2020

Gaz à effet de serre : Réduire les gaz à effet de serre généré par les activités du campus (Scope 1 et 2) de 35 % sous le niveau de 2005 d'ici à l'année 2020 (cible canadienne).

Fondements :

STARS – OP 1 - Greenhouse Gas Emissions
STARS – OP 5 —Building Energy Consumption
STARS – OP 22 — Water Use

Responsables :

Direction des immeubles

Échéancier :

Mai 2020

Cible 9 – Obtenir la certification BOMA BEST pour l'édifice Decelles et LEED pour l'édifice du Centre-Ville.

L'édifice CSC a été certifié BOMA BEST Argent en septembre 2017, reconnaissant l'excellence de son équipe de gestion et l'implantation de meilleures pratiques en développement durable par les équipes d'opération et de projet. Des actions restent toutefois à entreprendre afin d'implanter les mêmes pratiques à l'édifice Decelles. Pour les nouvelles constructions, la certification LEED est aujourd'hui reconnue comme étant le standard pour s'assurer qu'un bâtiment respecte les meilleures méthodes de construction durable.

Livrables :

Édifice Decelles : Obtenir la certification BOMA BEST Argent

Édifice Centre-Ville : Obtenir la certification LEED Argent ou Or

Édifice CSC : Viser la certification BOMA BEST Or

Fondements :

STARS – OP 3 —Building Operations and Maintenance

STARS – OP4 —Building Design and Construction

Responsables :

Direction des infrastructures

Direction du développement du campus

Échéancier :

Mai 2020

SERVICES ALIMENTAIRES

Cible 10 — Améliorer le programme alimentaire durable.

En 2016, les services alimentaires de l'École ont obtenu la certification LEAF niveau 2. Cette certification atteste l'engagement de la COOP dans son offre de choix sains et durables à la communauté. De plus, la direction du développement durable a entrepris en 2017 des démarches exploratoires afin d'obtenir la certification Campus Équitable qui reconnaît les organisations ayant fait le choix d'éduquer et de sensibiliser leurs membres au commerce équitable.

Livrables :

Mettre en place une stratégie afin d'implanter les meilleures pratiques en approvisionnement alimentaire et en gestion des services alimentaires.

Implanter un comité responsable de soutenir la Coop HEC Montréal dans l'atteinte des objectifs STARS et l'obtention de la certification Campus Équitable.

Définir des cibles et des objectifs concernant les matières résiduelles (déchets, contenants), l'alimentation locale (ingrédients, plats, produits, distributrices), les aliments certifiés, les initiatives durables et leur promotion.

Intégrer les réalisations de la COOP HEC Montréal dans le rapport annuel en développement durable de l'École.

Fondements :

STARS – OP 7 — Food and Beverage Purchasing

STARS – OP 8 — Sustainable Dining

LEAF — Leadership in Environmental Accountable Foodservice

Campus Équitable — Fairtrade Canada

Responsables :

Direction des infrastructures

Coop HEC Montréal

Direction du développement durable

Échéancier :

Mai 2020

APPROVISIONNEMENT

Cible 11 — Développer une politique d’approvisionnement durable.

Les universités sont des acheteurs importants de biens et services, et peuvent avoir une influence notable sur les marchés en choisissant de s’approvisionner selon des critères et des exigences strictes.

Livrables :

Développer et implanter une politique d’approvisionnement responsable définissant les normes et les certifications exigées pour l’achat de certaines catégories de biens et services. Se référer au guide STARS pour déterminer les catégories de produits qui devraient être couvertes par la politique.

Développer un programme de réutilisation et d’échange de biens excédentaires en libre-service dans les deux édifices pour réduire la surconsommation lors des mouvements d’employés ou des réaménagements des espaces.

Développer des indicateurs de performance sur certains éléments d’approvisionnement, tel que le matériel électronique EPEAT, les produits d’entretien ménager, les produits chimiques de traitement des eaux et l’ensemble des matières dangereuses identifiées par le programme SIMDUT.

Fondements :

STARS – OP11 — Sustainable Procurement

STARS – OP 12 —Electronics Purchasing

STARS – OP 13 —Cleaning and Janitorial Purchasing

STARS – OP14 – Office Paper Purchasing

STARS – EN15 — Trademark Licensing

Responsables :

Direction de l’approvisionnement

Échéancier :

Mai 2019

TRANSPORT

Cible 12 — Développer et mettre à niveau la stratégie de transport de HEC Montréal.

La communauté d'une université en milieu urbain cherchera généralement à se déplacer selon les moyens les plus efficaces et rapides, que ce soit par transport actif, transport public ou transport individuel. Les services et infrastructures offerts aux utilisateurs doivent être basés sur les besoins et les habitudes de transport des gens, mais devraient aussi chercher à encourager l'usage de mode de transport durable.

Livrables :

Selon les données produites par le sondage sur la durabilité (Cible 2), dresser un bilan des modes de déplacement des membres de la communauté universitaire de HEC Montréal.

Développer une stratégie de mobilité durable pour HEC Montréal définissant les objectifs et la vision pour le transport durable.

Former un groupe de travail afin de réviser sur une base annuelle la stratégie en mobilité durable de l'École.

Fondements :

STARS – OP 16 — Student Commute Modal Split

STARS – OP 17 — Employee Commute Modal Split

STARS – OP 18 — Support for Sustainable Transportation

Responsables :

Direction du développement durable

Direction des infrastructures

Échéancier :

Mai 2020

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Cible 13 – Augmenter le taux de détournement des matières résiduelles (domestique et CRD) et obtenir la certification ICI on Recycle — Niveau 3.

En 2017, les édifices CSC et Decelles étaient certifiés ICI on Recycle Niveau 2. Pour obtenir le niveau 3, un taux de détournement des matières résiduelles doit dépasser 70 %. Pour les déchets de constructions, les meilleures pratiques reconnaissent qu'un taux de détournement de 70 % est la cible à atteindre.

Livrables :

Implanter des îlots de collecte des matières résiduelles recyclables dans toute l'École et éliminer les poubelles individuelles des aires publiques.

Atteindre un taux de détournement global des matières résiduelles domestiques de 70 %.

Atteindre un taux de détournement global des matières résiduelles issues des projets de construction, rénovation et démolition (CRD) de 70 %.

Fondements :

STARS – OP 19 —Waste Minimization and Diversion

STARS – OP 20 —Construction and Demolition Waste Diversion

Responsables :

Direction des infrastructures

Échéancier :

Mai 2020

DIVERSITÉ ET ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Cible 14 — Mettre en place un comité, une politique et un programme en diversité et équité.

De concert avec le Secrétariat général, le Service aux étudiants et la direction du développement durable, développer une action concertée pour le développement d'une politique et d'un programme en matière de diversité et équité.

Livrables :

Mettre en place un comité Équité et diversité qui veillera à développer les actions et initiatives liés à l'équité et la diversité sur le campus à l'intérieur d'un programme de gestion. Le programme de gestion devra couvrir les aspects suivants:

- ⇒ Politique de HEC Montréal sur la diversité, l'équité, les droits humains et l'identité sexuelle.
- ⇒ Règle disciplinaire et mode de fonctionnement des entités découlant du programme et de la politique en fonction des différents membres de la communauté (personnel enseignant, employés, étudiants)
- ⇒ Rôles et partenariats avec les organismes affiliés
- ⇒ Objectifs et indicateurs de performances
- ⇒ Programme de formation, atelier de spécialisation et activités d'accueil.

Mener une étude complète sur les enjeux liés à la diversité et l'équité et le climat sur le campus, et réfléchir à un mode de publication.

Développer un programme d'inclusion pour les étudiants issus des minorités afin de les préparer à une carrière en milieu universitaire.

Fondements :

AACSB – Section 1(C)

STARS - PA 4 - Diversity and Equity Coordination

STARS - PA 5 - Assessing Diversity and Equity

STARS - PA 6 - Support for Underrepresented Groups

STARS - PA 7 - Affordability and Access

Responsables :

Direction des ressources humaines

Directions du développement durable

Secrétariat général

Échéancier :

Septembre 2018

INVESTISSEMENT ET FINANCES

Cible 15 — Développer une politique de gestion des fonds de dotation basée sur les meilleures pratiques en investissement responsable.

Mettre en œuvre un élément de la politique en DD (7.4.2 Favoriser une gestion financière responsable) en tenant compte des concepts de responsabilité sociale et environnementale pour la gestion des actifs financiers et en appliquant les meilleures pratiques de reddition de comptes en DD.

Livrables :

Mettre à jour la politique d'investissement afin d'intégrer le concept d'investissement socialement responsable. Se baser sur les principes de l'ONU (PRI) et les meilleurs pratiques en vigueur.

Faire une analyse des investissements (retraite et fondation) pour en établir le profil SGE.

Créer un comité de consultation en investissement durable, incluant du personnel et des étudiants, qui aura pour rôle d'émettre des recommandations au conseil d'administration du fond de retraite et de la fondation HEC quant à leur stratégie d'investissement durable.

Développer et publier un rapport détaillé d'investissement et de gestion de la dotation

Fondements :

STARS - PA 8 - Committee on Investor Responsibility

STARS - PA 9 - Sustainable Investment

STARS - PA 10 - Investment Disclosure

Responsables :

Direction des finances

Échéancier :

Mai 2020